



## Les Balcons du Lomont

Communauté de Communes

Rue Jules Ferry  
25310 Blamont

☎ 03 81 35 18 12

☎ 03 81 35 18 19

balcons-du-lomont@pays-du-lomont.com

### Conseil de Communauté

*Autechaux Roide, le 21 octobre 2003*  
*Compte rendu*

**PRESENTS :** PIERRE CHATELAIN, MARCEL LARGE (SUPPLEANT DE RACHIDA SAOUEL), JEAN-PIERRE GESSER, JEROME GRIENENBERGER, BERNARD OSIOWSKI, BRUNO PAGETTI, CHRISTIAN DEVILLAIRS, MAURICE GERARD, PASCAL TOURNOUX, MARYSE VUILLEMIN, CLAUDE PERROT, DIDIER PEPIOT, JEAN-CLAUDE TIERCIN, REMI POETE, SERGE DELFILS, SYLVIANE DOUCELANCE, JOSIANE RAPENNE, PATRICK JOBARD, GUY SCHERRER, EVELYNE MAUGUE, MARTINE DECHAUX, GERARD BIZE, CATHERINE DORGET, PIERRE JUILLARD, MICHEL REMOND, JEAN-MARIE GAUME, LOUIS JOURDAIN (SUPPLEANT DE CHRISTIAN METHOT), ARLETTE DUBAIL, JEAN-MARIE LABRIET, PIERRE VERPILLOT, CATHERINE MEUNIER, RENE BOUVROT, YVAN MEUNIER, ROSELYNE VANNIER, MICHEL JACOTTET, CATHERINE DUBILLARD, MICHEL BALIZET, BERNARD FOURNIER, GEORGES HABERSTICH, REMI LAPPRAND, PHILIPPE BOITEUX (SUPPLEANT DE MARYSE AMEY), JEAN-CLAUDE DUPUIS, PASCAL BRENET, ALAIN CENNI.

**EXCUSES :** JEAN-PIERRE BRANDELET (PROCURATION A ALAIN CENNI). LOUIS WIEDMER

**ABSENTS :** LAURENCE GRABER, CHRISTIAN MAILLARD, CLAUDE OCCIONI

### ORDRE DU JOUR

---

- Validation de la charte de Pays « Aire Urbaine »
- Budget supplémentaire
- Point sur les commissions et notamment :
  - ✓ Avancement du projet « *Petite Enfance* »
  - ✓ Schéma Directeur d'Assainissement
  - ✓ Projets de la commission « *scolaire, jeunesse et sport* »
  - ✓ Proposition de projet circuits VTT sur la Communauté établi par l'ONF
  - ✓ Bilan intermédiaire sur la perception de la redevance OM

## 1- VALIDATION DE LA CHARTE DE PAYS.

---

Suite à la présentation par Christian PROUST, président du SMAU, de la charte de Pays, et au temps de réflexion accordé aux membres du Conseil, Claude Perrot propose à ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur ce sujet.

Sylviane DOUCELANCE indique qu'elle souhaite voter contre la Charte. Elle reproche le manque de concertation lors de la définition des périmètres d'étude et l'abandon du projet Pays du Lomont. Son vote est un vote de principe et ne va pas à l'encontre du projet de Pays en lui-même.

Gérard BIZE exprime le même ressentiment et indique qu'il souhaite s'abstenir.

Georges HABERSTICH regrette que les documents n'aient pas été remis avant la présentation de Christian PROUST. Cela aurait permis de poser les questions en temps voulu. Il s'inquiète du peu d'intérêt que pourra avoir la Communauté de communes en matière de développement économique à l'intérieur du Pays. Il indique qu'il s'abstient.

Rémi LAPPRAND exprime son regret quant au manque de concertation à priori mais souhaite voter pour la Charte car la Communauté de communes ne peut pas s'isoler et passer outre la possibilité de bénéficier de financements intéressants. Il faut se demander si les habitants de nos communes souhaitent faire parti de l'entité Pays de l'Aire Urbaine.

Claude PERROT pense qu'il fallait manifester son désaccord en 2001 lors du découpage en périmètre d'étude. Maintenant il faut penser à l'avenir de la Communauté de communes au sein du Pays de l'Aire Urbaine. Il serait très dommageable de s'isoler.

Jean-Claude DUPUIS regrette qu'à chaque décision de ce type « on ait pas le choix » et que l'avenir de la Communauté soit compromis par une décision négative.

Catherine DUBILLARD pense qu'il faut obtenir le maximum de garanti concernant les prises de décision au sein du SMAU. Les Communautés de communes doivent y être représentées.

Suite au débat, le Président soumet la Charte de Pays au vote du Conseil :

Suffrages exprimés : . 44  
 Abstentions :..... 14  
 Votes Contre : ..... 7  
 Votes Pour :..... 23

La Charte est validée mais le conseil adopte à l'unanimité le texte de motion suivant :

*« L'assemblée du Conseil de Communauté, appelé à valider la Charte de Pays de l'Aire Urbaine, tient à relayer le mécontentement des communes pour ne pas avoir été consultées dans la phase d'élaboration du périmètre d'étude du Pays.*

*Le Conseil de Communauté a le sentiment que le choix des communes a été forcé, c'est pourquoi il souhaite prendre toute sa part dans les décisions à venir concernant le Pays dont il a adopté la Charte et le Périmètre. »*

## 2- LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003

---

Le Président expose les réajustements budgétaires qui constituent le budget supplémentaire 2003, étant donnée qu'il n'y a pas de CA 2002 et de résultat à reporter.

Il s'agit principalement de ventiler l'excédent de DGF attribuée par rapport au BP soit 13 000 €. Le détail du BS est disponible au siège de la Communauté.

Le Président soumet le BS au vote du conseil :  
Le BS est accepté à l'unanimité.

### 3- REPRESENTATION AU SMAU

---

Comme cela a été émis lors du débat sur la Charte de Pays, le Président propose de demander au président PROUST les conditions pour adhérer au SMAU. Un courrier sera envoyé en ce sens. Par ailleurs et suite à la demande d'Alain CENNI, une liste de questions sera envoyée au SMAU concernant les Hts Débits.

### 4- POINT SUR LES COMMISSIONS

---

#### ▪ Développement économique (Pierre Châtelain)

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil. Il est proposé une réunion le 6 novembre à Glay. A l'ordre du jour : Le réseau Hertzien, la couverture de téléphonie mobile, la zone d'activité...

#### ▪ Vie scolaire, sport & jeunesse (Bruno PAGGETTI & Sylviane DOUCELANCE)

L'ensemble des associations de la Communauté a été recensé. Des réunions avec les représentants des associations seront organisées. Etant donné le nombre d'association (>90), les réunions se feront suivant l'objet ou le but des associations (ex : sport, culture, etc....)

Une première réunion de la commission s'est tenue le 13 octobre dernier à Autechoux. A l'ordre du jour : reprise du centre aéré du plateau de Blamont sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes et proposition d'organisation d'animations pour les ados.

Tout ceci se fait en partenariat avec les Francas. Un projet chiffré sera bientôt présenté. Sylviane DOUCELANCE en assure le suivi.

Enfin, l'ONF a fait une proposition d'étude pour relier l'ensemble des Communes par des chemins VTT tout en valorisant les forêts et autres atouts du patrimoine communautaire. Le devis est d'environ 11 000 €. Un petit groupe de travail est chargé d'étudier la proposition avec l'ONF. Le groupe est composé de Bruno PAGGETTI, Gérard BIZE, Catherine DUBILLARD, Didier PEPIOT et Serge DELFILS.

#### ▪ Petite Enfance (Claude PERROT)

Voici le projet étudié et discuté en commission :

Suite aux conclusions de l'enquête : un projet autour de 3 objectifs

1. la création d'un relais assistantes maternelles : un emploi dédié à l'information des familles, des assistantes maternelles, à leur mise en réseau ; tenant des permanences dans chacune des communes. Un relais auprès des habitants pour la mise en oeuvre de la politique Petite Enfance
2. la substitution de la communauté aux communes dans le financement de la mini-crèche « *Les Farfadets* », puis dans l'éventualité où un local se libérerait sur Meslières ou Abbévillers, l'aide au financement de cette structure.
3. la création d'une crèche familiale. Les assistantes maternelles deviennent les employées de la structure.

Dans l'hypothèse où la Communauté se déclarerait compétente, elle peut réaliser concomitamment les deux premiers objectifs, le troisième pourrait voir le jour dans un deuxième temps.

Le Coût du projet :

<u>Relais d'assistantes maternelles :</u>		<u>42 000 €</u>
Financement :	CAF	16 000 €
	CG 25	9 000 €
	Contrat Enfance (CAF)	8 700 €
	<b>Communauté de communes</b>	<b>8 300 €</b>
<u>Subvention « Farfadets »</u>		<u>60 000 €</u>
Financement :	Contrat Enfance (CAF)	36 000 €
	<b>Communauté de communes</b>	<b>24 000 €</b>

Crèche Familiale (40 €/jour / enfant pour 24 enfants et 220 jours)	116 000 €
Financement :	
CAF + parents	64 000 €
Contrat Enfance (CAF)	27 000 €
Communauté de communes	25 000 €
<b>Budget 2004 :</b>	<b>32 300 €</b>
Pourraient s'ajouter des financements au titre du futur contrat FIDEL.	

#### Rappel des recettes prévisibles 2004

Imposition (d'après 2003):	> 46 000 €
DGF (à compter de 2004) :	> 110 000 €
<b>Total</b>	<b>&gt;156 000 €</b>

Claude PERROT propose aux membres du conseil d'étudier cette proposition et d'éventuellement en parler en Conseil Municipal. Il sera soumis au vote lors d'un prochain Conseil de Communauté.

Par ailleurs l'enquête a révélé un fort besoin en accueil périscolaire. Il faudra étudier cette question dès l'année prochaine.

#### ▪ **Eau & environnement (Christian METHOT, excusé & Claude PERROT)**

Une réflexion est actuellement menée pour qu'un schéma d'assainissement intercommunal voie le jour. Il faut actuellement trouver une solution juridique qui permette à ceux qui ont déjà entrepris la démarche de ne pas être pénalisés. La DDAF et la Sous préfecture ont été sollicitées pour étudier la question.

#### ▪ **Information, Animation, Culture, Fêtes et Cérémonies (Rémi LAPPRAND)**

Une réunion s'est tenue le 20 octobre dernier. A l'ordre du jour :  
Présentation du travail de Solange SCHEIDEGGER, stagiaire. Il s'agit en particulier d'une fresque réalisée à l'aide de l'outil informatique représentant les villages de la Communauté de communes.  
A été abordé la sortie d'un prochain numéro d'information en janvier.  
Par ailleurs une cérémonie des vœux sera organisée le 9 janvier à Thulay (sous réserve).

#### ▪ **Ordures Ménagères (Laurence GRABER & Jean-Claude TIERCIN)**

Rien de nouveau depuis le dernier conseil si ce n'est qu'il reste à percevoir 30 000 €. Aucune relance n'a été effectuée.

## 5- SUJETS DIVERS

Claude PERROT fait part de certaines demandes qui lui ont été formulées :

- ☞ Monsieur VURPILLOT, responsable d'une association d'anciens combattants, a exprimé son inquiétude par rapport au devenir de la Tour Carrée, sur la commune de Pierrefontaine. Un groupe de travail constitué de Georges HABERTSICH, Jean-Claude DUPUIS, Maurice GERARD est chargé de l'affaire.
- ☞ Arlette DUBAIL & Martine DECHAUX, déléguées au Conseil de Communauté ont demandé par écrit qu'il soit étudié la question des transports notamment des personnes en difficulté. Se joignent à elles Jean-Claude TIERCIN et Guy SCHERRER pour réfléchir à ce thème.
- ☞ Jean-Claude DUPUIS émet également une idée de réflexion sur le thème du portage de repas à domicile. Claude PERROT renchérit et souhaite que soit abordé plus largement l'accueil de jour des personnes âgées.
- ☞ Bruno PAGGETTI se fait le relais de son Conseil Municipal concernant les problèmes liés aux ordures ménagères. En effet les élus de la commune d'Autechaux se trouvent démunie d'arguments lorsque les gens s'interrogent sur une forte augmentation de leur contribution au ramassage et au traitement des ordures ménagères. La question sera abordée en commission.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôt la séance et propose de partager le verre de l'amitié offert par la commune d'Autechaux Roide.